

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 721. — La Vénérable Emilie de Rodat, 721. — Congrès eucharistique à Gos, 724. — Une nouvelle paroisse à Québec, 724. — Nouvelles ecclésiastiques, 726. — Cérémonie religieuse, 727. — Un mot étrange, 727. — Une bonne leçon, 728. — L'empereur d'Allemagne chez les Bénédictins, 728. — Le coq des clochers, 729. — Nouveau livre à l'index, 729. — Centralisation scolaire, 729. — Causes de canonisation pendantes, 731. — Thomas à Kempis, 731. — Saint Jean-Baptiste de la Salle, 731. — L'Eglise catholique aux Etats-Unis, 732. — Bibliographie, 733. — Calendrier, 736. — Memento hebdomadaire, 736.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT LE MOIS DE JUILLET.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier pour que nous puissions obtenir l'esprit de soumission.

Résolution apostolique : Obéir à nos supérieurs en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu.

La Vénérable Emilie de Rodat.

Voici la traduction du décret dont il a été donné lecture en présence du Pape pour la cause de la béatification de la vénérable Emilie de Rodat.

Décret.

“ En la cause, au diocèse de Rodez, de béatification et de canonisation de la vénérable servante de Dieu, Marie-Wilhelmine-Emilie de Rodat, fondatrice de la congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille, sur la question suivante : Y a-t-il certitude au sujet des vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité, comme au sujet des vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force, et de Tempérance, et autres vertus annexes, pratiquées au degré héroïque dans le cas et pour l'effet dont il s'agit. ”

En ces jours, où, jusque chez les nations qui se piquent de civilisation, et se glorifient même du nom de catholiques, la guerre la plus violente est faite aux ordres religieux, malgré les réclamations unanimes des honnêtes gens, c'est par un dessein remarquable de la divine Providence que le Saint-Siège s'applique à honorer la mémoire de ceux qui, dans ces familles religieuses, se firent remarquer par la sainteté de leur vie et l'éclat de leurs admirables mérites.

Parmi eux, il est juste de ranger cette vierge très forte, qui fut si méritante, au regard de l'éducation chrétienne des jeunes filles et de presque toutes les conditions de la vie humaine : Marie-Wilhelmine-Emilie de Rodat, fondatrice des Sœurs de la Sainte-Famille, dont on prépare l'ascension aux honneurs des célestes bienheureux.

Elle naquit à Druelle, en France, près de la ville de Rodez de parents honnêtes et pieux. Toute enfant, à Ginals, où elle avait été conduite, elle répondit si bien aux soins d'une grand-mère pleine de sollicitude qu'on ne pouvait attendre de son jeune âge des fruits plus abondants.

Inclinée à la piété et brûlée du feu de l'amour divin, étrangère aux séductions du monde, d'une patience et d'une douceur extrêmes, malgré l'ardeur de son tempérament, bienfaisante pour les pauvres, elle suscita les plus grandes espérances à son endroit par l'éclat de ses dons intellectuels et de ses vertus. L'année sainte MDCCCIV lui en ayant fourni l'occasion, elle fit subir à son corps innocent d'étonnantes austérités. Pleine du désir de propager la foi chrétienne et admirablement soucieuse de la gloire divine et du salut général, elle parut avoir comme

frayé la voie à son futur ministère de charité, quand on la vit s'adjoindre la société de jeunes filles avec lesquelles, souvent et longuement, elle s'entretenait de Dieu et des choses du ciel.

A dix-huit ans, elle entra au couvent de Saint-Cyr où elle remplit diligemment les fonctions d'enseigner aux jeunes filles les éléments de la foi et de les préparer à la sainte communion.

Elle habita cette maison pendant onze ans, mais avec des interruptions, parce qu'elle avait vainement essayé de la vie religieuse dans plusieurs maisons d'autres Sœurs. Revenue finalement à son premier établissement et désignée pour le soin des malades, elle songea à fonder une nouvelle famille pour l'éducation et l'entretien des jeunes filles pauvres. Ce dessein ayant été réalisé, elle ouvrit bientôt une autre maison destinée aux jeunes filles de plus haute naissance. Bientôt, elle créa d'autres Sœurs, non soumises à la clôture, pour le soin des malades et le soulagement de ceux qui sont internés; de même, elle construisit des asiles pour les enfants et des maisons pour y recevoir les femmes qu'elle arrachait à la voie large et spacieuse pour les amener, par sa chrétienne charité, dans l'étroit sentier du salut. Et cet Institut multiple où ne manquait, pour ainsi dire, aucune des formes de la charité, eut bientôt fait de se répandre par toute la France.

Ainsi, après avoir excellemment travaillé à la gloire de Dieu et au salut du prochain, par ses travaux, ses sollicitudes, ses épreuves, jusqu'à l'entier épuisement de ses forces corporelles, elle fit une mort précieuse devant Dieu, le treizième jour des calendes d'octobre MDCCCLII.

Le renom de sainteté qu'elle s'était acquis pendant toute sa vie s'étant accru après sa mort, surtout en raison des prodiges obtenus de Dieu par son invocation, une enquête fut régulièrement établie sur sa vie et ses actes, et, après exécution préalable de tout ce que prescrivent les constitutions apostoliques pour les causes de ce genre, l'examen de ses vertus fut commencé par cette Sacrée Congrégation.

Ici le Bref fait l'historique des trois discussions qui eurent lieu à ce sujet, d'abord en 1898, puis en 1899 et cette année au mois de février, après quoi il conclut :

Aujourd'hui dimanche, dans l'octave de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus au ciel, le saint Sacrifice ayant été offert à la

Majesté divine, Notre Très Saint Père le Pape, s'étant rendu à la noble salle vaticane, fit venir les RR. cardinaux, Dominique Ferrata, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Lucèdo Maria Parochi, rapporteur de la cause, ainsi que le R. P. Jean-Baptiste Lugari, promoteur de la Foi, et moi, secrétaire soussigné, et, en leur présence, il a déclaré solennellement et selon les Rites " qu'il y a certitude au sujet des vertus théologiques de " Foi, d'Espérance, de Charité envers Dieu et le prochain aussi " que des vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Tempé- " rance, de Force et autres vertus annexes pratiquées au degré " héroïque par la Vénérable servante de Dieu Marie-Wilhelmine- " Emilie de Rodat, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit. "

Et le Pape, le quatorzième jour des calendes de juin de l'année MDCCCCI, a mandé que ce décret fût publié et déposé dans les archives de la Sacrée Congrégation des Rites.

DOMINIQUE, CARD. FERRATA,

Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

LIEU † DU SCEAU.

† DIOMÈDE PANICI,

*Archevêque de Laodicée, secrétaire de la
Sacrée Congrégation des Rites.*

Congrès eucharistique à Goa.

Un magnifique congrès eucharistique s'est tenu à Goa, les 4, 5 et 6 décembre dernier, sous la présidence du patriarche, Mgr Valente. Dix-huit évêques, six cents prêtres et plusieurs milliers de laïques y ont pris part. Pendant la durée du congrès, le corps si merveilleusement conservé de saint François-Xavier a été exposé, dans une châsse vitrée, à la vénération des fidèles. On parle d'une vingtaine de miracles qui se seraient produits.

Une nouvelle paroisse à Québec

Le dernier jour du mois de juin réservait au Cœur de Jésus auquel il est consacré une grande consolation. Elle est venue, — comme on devait s'y attendre, — des dévots serviteurs de Marie.

Dimanche soir, les hommes et les jeunes gens de la Congrégation de la Sainte Vierge à Saint-Roch, réunis en assemblée générale sous la présidence du digne et zélé curé de la paroisse, M. Antoine Gauvreau, ont voté une mesure de la plus haute importance dans l'ordre religieux et social. A peu près unanimement ils ont consenti à transférer la propriété de leur chapelle à Mgr l'Archevêque de Québec pour en faire le foyer d'une nouvelle paroisse.

Cet acte solennel manifeste, en même temps que leur générosité, leur esprit de foi et de soumission, leur intelligence des intérêts temporels aussi bien que spirituels de leurs frères et de leurs concitoyens. Cet acte de religion et de patriotisme est le digne complément du programme de notre récente fête nationale, où la note dominante, lancée par la voix autorisée du premier Pasteur de ce diocèse, a été : aide et protection à l'œuvre éminemment salutaire de la colonisation. Fortifier la race en multipliant les clochers et les foyers, voilà le mot d'ordre du siècle qui se lève.

Fidèle à cette devise, la paroisse de Saint-Roch avait déjà commencé à s'entourer de rejetons, devenus à leur tour des foyers de vie religieuse pour sa croissante et débordante population. Le grain de senevé mis en terre par l'illustre évêque Plessis était devenu depuis longtemps un grand arbre. L'œuvre des Charest, des Gosselin, des Bélauger et des Gauvreau s'était développée au point d'exiger une subdivision également salutaire au bon ordre et au soin des âmes. C'est la devise politique transfigurée par la divine tactique de l'Eglise : *Diviser pour régner*. Diviser les groupes de fidèles pour que le règne de Dieu arrive en tous lieux, pour que le pasteur, devenu plus intime avec ses ouailles, fasse pénétrer plus efficacement dans toutes les âmes le rayonnement du Christ dont il est l'agent.

Pionniers récents de ce mouvement de croissance et de vie, les villages de Stadacona et de Limoilou se séparent de leur mère commune, emportant avec la foi vive puisée au berceau, l'amour de la patrie incarné dans des noms pleins de souvenir.

Puis, la paroisse de Saint-Sauveur, fille aînée de Saint-Roch, donnait à l'Eglise un rejeton plein de sève et d'avenir. A Saint-Marc et à Limoilou il fallait un complément. A ce tableau historique il manquait la figure principale, celle du découvreur qui,

il y a plus de trois siècles, planta la Croix sur ces rivages immortalisés par le souvenir de son courage et de sa foi.

La nouvelle paroisse s'appellera donc *Jacques-Cartier*. Elle comptera près de cinq mille communiant. Un nouveau pasteur apprendra bientôt à connaître par leurs noms ces ouailles ferventes, qui s'attacheront à lui comme au pasteur vénéré dont le zèle les confie à une autre houlette, afin qu'elles aient " plus abondamment la vie du Christ."

Reconnaissance au chef spirituel de l'Eglise de Québec, à Mgr l'Archevêque, dont la sollicitude pastorale appelait depuis longtemps de ses vœux les plus ardents cette fondation si salutaire. Reconnaissance au zèle éclairé de M le Curé de Saint-Roch qui cède généreusement à d'autres mains une portion chérie de son troupeau.

Honneur au désintéressement et à l'intelligence des Congréganistes de Saint-Roch. Pour avoir sacrifié au bien de l'Eglise et des âmes des droits légitimes consacrés par une longue possession, ils n'ont pas mis en péril les intérêts spirituels et temporels de leur belle et florissante Congrégation. Leurs noms sont écrits en lettres d'or dans les annales de la paroisse de Jacques-Cartier. Le souvenir de leur générosité et le maintien de leurs privilèges seront consacrés par le titulaire de l'église paroissiale, car la nouvelle paroisse, sur le calendrier du diocèse de Québec, portera le nom toujours aimé de l'Immaculée Conception.

L. L.

Nouvelles ecclésiastiques

M. l'abbé Paul-Eugène Roy, prédicateur de l'œuvre de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, a été nommé premier Curé de la nouvelle paroisse de Jacques-Cartier, à Québec.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, après une interruption de trois jours, est reparti mardi après-midi pour continuer sa visite pastorale.

Cérémonie religieuse

Le 28 juin dernier, Mgr le Grand Vicaire Marois a présidé, chez les religieuses de Jésus-Marie une cérémonie de vêtue et de profession.

Celles qui se sont irrévocablement données à Dieu par l'émission des vœux sont : Melle Amanda Gosselin, de Manchester N. H. en religion Mère Marie de Nazareth ; Melle Fournier de Woonsocket, R. I. en religion Sr Sainte Germaine.

Celles qui ont revêtu le saint Habit sont : Melle Lydia Poiré, en religion Mère Saint Jean Damascène ; Melle Marie Simard, en religion, Mère Sainte Claudine ; Melle Alice Bélanger, en religion Mère Marie Eustelle.

M. le Curé Richard de Saint-Romuald a prononcé à cette occasion un sermon de la plus belle facture ; il a commenté avec une véritable éloquence le *Fecit mihi magna* de la Vierge, et a touché bien des âmes du souffle de sa puissante inspiration. On remarquait quelques membres du clergé, entre autres, M. l'Abbé O. Audet, aumônier du Couvent de Sillery, M. l'Abbé L. Lindsay, M. l'Abbé Richard, Curé de Saint-Romuald, et le Rév. Père Lalande qui donnait en ce moment les exercices de la retraite annuelle aux anciennes élèves de l'institution.

Un témoin

Un mot étrange

Le P. Petétot, oratorien, parlant de l'ignorance des classes ouvrières à l'endroit de la religion, citait un mot bien étrange qu'il avait entendu d'un ouvrier de Paris. Cet ouvrier était bien malade et l'abbé Petétot (alors curé de Saint-Roch), assis à son chevet, lui rappelait, pour l'exhorter à bien mourir, ce que Notre-Seigneur avait souffert pour nous, comment il avait été flagellé, couronné d'épines et était mort sur la croix. Quand il eut fini, l'ouvrier lui répondit avec une sincère émotion : " Et je parie que ce sont encore ces gredins de Jésuites qui ont fait ce coup-là. "

Une bonne leçon

Un officier parlait de la religion et en parlait à tort et à travers, brouillant tout, confondant le dogme avec la discipline, les vérités de la foi avec les opinions laissées à la liberté de chacun. Il n'est pas malaisé, avec cette méthode, de rendre la religion absurde et odieuse. Aussi, l'officier réussissait-il. Ils étaient là dix ou douze qui applaudissaient et regardaient d'un air narquois un vieux curé, témoin de la scène.

Au lieu de répondre, le curé fit le sourd et le muet, après quoi, le gros de l'orage étant passé, il prit modestement la parole, et se mit à parler au militaire tactique, stratégie, fortifications, organisation de l'armée, etc. L'officier se mordait les lèvres et trépignait. N'y tenant plus à la fin, il s'écria :

— Morbleu ! monsieur le curé, occupez-vous de dire votre messe et ne vous mêlez pas de la guerre.

— J'en parle donc bien mal !

— Affreusement.

— Alors, c'est comme vous lorsque vous parlez de la religion. Les rieurs ne furent pas du côté de l'officier.

L'empereur d'Allemagne chez les Bénédictins

L'Empereur d'Allemagne a visité les Bénédictins de Maria-Laach. En réponse à l'allocution qui lui fit le Révérendissime Abbé, à l'entrée de son église abbatiale, Guillaume II s'est exprimé en ces termes :

“ Ce m'est une grande joie de faire une nouvelle visite à votre ordre qui, je le vois par toute son histoire, possède des moyens si efficaces pour conserver les arts, pour les protéger et les développer selon le goût des traditions antiques. Des hommes compétents m'ont appris déjà combien heureusement s'avance et combien exactement se conforme au style antique la restauration de l'église de Maria-Laach ; c'est pourquoi je désirais vivement la contempler de mes propres yeux.

En souvenir des grands mérites que les Bénédictins se sont acquis en tous les temps sous le rapport des sciences et des arts, je vous ai fait don du maître-autel de votre église. Ma volonté

expresse était de le faire exécuter en style antique, et je serai satisfait de voir mes désirs accomplis, et heureux d'apprendre si l'autel a su vous plaire. A l'avenir aussi, soyez-en convaincu, *ma faveur impériale planera sur votre ordre et, en quelque endroit que ce soit, ma protection est assurée aux hommes qui se réuniront pour la pratique et la défense de la Religion ou pour son expansion au milieu des populations.* "

Le coq des clochers

"En France, depuis plus de mille ans, dit Mgr Barbier de Montault, on superpose un coq à la croix sur les clochers. Une tradition aussi ancienne ne doit pas être inconsidérément rejetée, car ce coq, suivant les symbolistes, signifie le prédicateur, mais surtout le pasteur vigilant."

L'évêque de Suçon avait vu avec regret, en quelques endroits, qu'on avait négligé cet usage si antique et si significatif. En conséquence, il prie MM. les curés bâtisseurs d'églises de ne pas omettre de faire placer le coq traditionnel au-dessus de la croix du clocher.

Nouveaux livres à l'Index

La Sacrée Congrégation de l'Index, réunie au Vatican, le 7 juin 1901, a condamné les ouvrages suivants :

Em. COMBE, — Le grand coup avec sa date probable, c'est-à-dire le grand châtimeut du monde et le triomphe universel de l'Eglise, — Etude sur le secret de la Salette. 3e édition augmentée de la brochure de Mélanie et autres pièces justificatives. — Vichy, 1896.

JEAN DE DOMPIERRE. — Comment tout va finir. L'avenir jusqu'à la fin des temps : l'histoire anticipée des derniers âges du monde. — Rennes, 1900.

Camille QUIÉVREUX. — Le paganisme au XIXe siècle., 3 vol. — Abbeville, 1895-97.

Centralisation Scolaire

La loi de l'instruction publique, article 118, autorise les Commissaires à réunir plusieurs arrondissements pour une même école

et à prendre des arrangements, en tel cas, pour faire transporter à cette école et on ramèner en voiture les élèves éloignés.

Cette disposition de notre code scolaire n'a guère été mise en pratique et j'ose même affirmer qu'elle reste à l'état de lettre morte dans presque toutes nos municipalités.

Si on devait en juger d'après ce qui se passe en d'autres pays, elle pourrait pourtant rendre de grands services, du moins dans les endroits où elle ne rencontrerait pas d'obstacles insurmontables.

Ce système a été l'objet d'une expérimentation assez intéressante dans l'Etat de l'Iowa.

Dans plusieurs comtés de cet Etat, on semble avoir trouvé le moyen de rendre l'enseignement plus efficace et plus économique en faisant disparaître une bonne partie des maisons d'écoles, éparpillées dans la campagne, et en prenant des mesures pour amener les enfants à des écoles centrales.

Le rapport officiel, que j'ai devant moi, constate qu'il est moins dispendieux de construire et de maintenir dans des conditions hygiéniques un logement scolaire à fortes dimensions que plusieurs maisons d'école de grandeur ordinaire.

D'un autre côté, la centralisation de l'enseignement permet de s'assurer les services de professeurs plus compétents et de mieux les rétribuer.

On cite un canton où le transport de tous les élèves éloignés n'a coûté en tout que \$35.00 par mois et on prouve qu'une épargne presque double de ce montant fut réalisée seulement par la réduction du nombre des instituteurs ou institutrices.

Certaines écoles centrales ont pris les proportions de véritables édifices, munis de toutes les améliorations modernes et offrant tout le confort désirable aux enfants.

L'un de ces palais scolaires fut érigé au coût de \$17.000 et est fréquenté par 1000 élèves en moyenne.

Je suis informé que dans l'une de nos paroisses canadiennes, où l'on a la bonne fortune de posséder des religieuses pour enseigner, on se propose de tenter un essai de centralisation dans le sens permis par l'article 118 du code scolaire.

C'est un essai digne d'encouragement et dont les résultats ne manqueront pas d'être suivis avec intérêt par les amis de l'instruction publique (1).

(1) *Le Pionnier*.

Causes de canonisation pendantes

Les causes de canonisation actuellement pendantes, près de la Sacrée Congrégation des Rites, sont au nombre de deux cent quatre-vingt-sept. Elles s'échelonnent du XIV^e au XIX^e siècle.

Il y en a deux du XIV^e siècle, trois du XV^e, seize du XVI^e soixante-dix du XVII^e, soixante-quatorze du XVIII^e et, ce qui est vraiment consolant à constater, cent trente causes appartiennent au seul XIX^e siècle.

Le clergé séculier en fournit trente-cinq ; le clergé régulier deux cent cinquante et une et les simples fidèles treize. Parmi ces dernières, nous remarquons celles de la vénérable Jeanne d'Arc et de la vénérable Anna-Marie de Taïgi, et aussi les causes des deux reines, Marie Stuart d'Ecosse, et Marie-Christine de Savoie, reine des Deux-Siciles, morte en 1836.

Thomas à Kempis

Après de nombreuses années d'attente et de démarches, a été inauguré vendredi à Kempen (Prusse Rhénane), le monument à la mémoire de Thomas de Kempen, plus connu sous le nom latinisé de Thomas à Kempis et auteur présumé de *l'Imitation de Jésus-Christ*.

C'est en 1836 que s'était formé le comité du monument. Le gouvernement prussien persuada d'abord aux membres de ce comité qu'ils feraient mieux de fonder une œuvre charitable que d'ériger une statue. Les premières souscriptions rassemblées formèrent un total si modeste que l'on plaça le petit capital à intérêts composés et qu'on le laissa fructifier jusqu'en 1897. Il se montait à 40.000 marcs, dont on a employé 10.000 marcs, pour le monument, le principal étant réservé à l'assistance de personnes pauvres et âgées de Kempen.

La statue de bronze, sur un socle de granit noir, représente Thomas à Kempis assis dans l'attitude de la méditation. La main droite tient la plume et la gauche un manuscrit en tête duquel on lit ce titre : *l'Imitation de Jésus-Christ*.

Saint Jean-Baptiste de la Salle

Voici une bonne nouvelle qui réjouira les nombreux amis que compte l'Institut des Frères des écoles chrétiennes dans notre diocèse.

Par un décret du 10 février 1901, la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, confesseur, fondateur de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, est étendue à l'Eglise universelle : cette fête, fixée à la date du 15 mai, sous le rite double mineur, deviendra obligatoire après l'année 1902, c'est-à-dire en 1903 (*post annum 1902*). Pour la sainte messe on aura recours au comniun d'un confesseur non pontife, *Os Justi*, sauf par la collecte et l'évangile, empruntés à l'office concédé à l'Institut. Les Leçons des II^e et III^e nocturnes sont propres. Pour l'ensemble des diocèses, la partie nouvelle à insérer dans le Bréviaire se trouvera assez réduite afin de ne pas augmenter considérablement les livres liturgiques, chaque fois que le culte d'un saint est étendu à l'Eglise universelle. D'ailleurs, il sera toujours possible, pour un diocèse en particulier, de recourir à la Sacrée Congrégation afin de pouvoir introduire l'office complet tel qu'il a été concédé à l'Institut.

Un rescrit porte l'autorisation de célébrer *extrinseca solemnitate* la messe solennelle et de chanter les vêpres du Saint, suivant la forme concédée à l'Institut dans l'église paroissiale ou dans quelque autre sanctuaire désigné par l'Ordinaire.

Ce même rescrit permet de renvoyer cette solennité extérieure à l'un des jours libres qui suivent le 15 mai, quand elle n'a pu être célébrée le jour du 15 mai — pourvu qu'il n'y ait pas occurrence d'une fête de première classe, d'un dimanche, d'une férie, d'une vigile, d'une octave *quæ sit ex privilegiatis*.

Un autre décret accorde que, dans l'Institut, la fête soit célébrée du rite double de première classe avec octave. Messe et office propres. L'éloge du Saint sera inscrit dans le martyrologe romain.

L'Eglise catholique aux Etats-Unis

La dernière édition du *Catholic Directory* de Hoffman, donne les renseignements suivants sur la situation de l'Eglise catholique aux Etats-Unis à la fin de l'année 1900.

Le nombre des catholiques des Etats-Unis s'élevait à cette époque à 10.774.932. La hiérarchie ecclésiastique comprenait 13 archevêques, dont un cardinal, et 80 évêques : le plus grand diocèse est celui de New-York avec 1.200.000 âmes, le plus petit celui de Charleston avec 3.500.

On comptait 11.987 prêtres catholiques, dont un tiers, 3.010 appartient aux ordres religieux ; parmi ceux-ci, les jésuites, les

bénédictins, les franciscains et les rédemptoristes sont les ordres les plus importants.

Le nombre des églises était de 10.427.

Le *DIRECTORY* cite 8 " universités " catholiques. Il s'agit plutôt d'écoles supérieures dont aucune ne correspond parfaitement à ce que l'on appelle université. Il y avait en outre 176 séminaires avec 3.395 élèves, 183 " collèges " (établissements d'enseignement moyen du degré inférieur) et 677 " académies," c'est-à-dire établissements d'enseignement moyen pour filles.

Le nombre des écoles paroissiales était de 3.812 pour 10.427 paroisses ; elles étaient fréquentées par 903.980 élèves. En toutes les écoles et établissements d'instruction catholique étaient fréquentés par 1.055.632 élèves.

On comptait encore parmi les institutions catholiques, 247 orphelinats avec 35.081 élèves et près de 900 autres institutions charitables.

Bibliographie

TRAITÉ D'HYDROTHÉRAPIE MÉDICALE Etude. analytique et scientifique de la méthode Kneipp, par le Docteur Joire. Fort volume in-18, vi-512 pages, cartonné à l'anglaise. Prix : 3 francs. Librairie de P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, France.

Le traitement hydrothérapique est appliqué d'une façon trop souvent empirique, et, à cause de cela, ne donne pas les résultats que l'on est en droit d'en attendre. Cela tient à ce que l'hydrothérapie n'est pas enseignée aux élèves des écoles et des facultés de médecine. L'ouvrage que nous présentons au lecteur a pour but de combler en partie cette lacune, en faisant connaître aux étudiants et aux jeunes médecins le mode d'action et les avantages de l'hydrothérapie. Sans doute, quand il sera nécessaire d'entreprendre un traitement hydrothérapique compliqué, il faudra adresser les malades à un spécialiste qui possède l'expérience et les instruments nécessaires ; mais, en dehors de ce cas, nous pensons que dans les mains du praticien, et appliquées aux maladies courantes, beaucoup d'applications hydrothérapiques pourront rendre de grands services

PRINCIPES D'ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE, par l'abbé N. BOULAY, Docteur ès sciences. Professeur à l'Université catholique de Lille. (Fort volume in-18, 3.50, Paris, P. LETHIELLEUX, éditeur, 10 rue Cassette.)

Ce livre vient à son heure.

Lorsque le scepticisme, sorti des doctrines de Hume et de Kant, devenu officiel, ébranle dans la plupart de nos hautes écoles littéraires et philosophiques, les bases mêmes de la certitude, et livre l'homme comme un fétu de paille au souffle mobile de l'inspiration instinctive du moment ; lorsque, d'autre part, un positivisme grossier, abusant de l'acquis des sciences modernes, concentre toute activité sur des questions d'intérêt matériel, et fait de la lutte pour la vie présente le but suprême de nos pensées, quelle œuvre plus utile que de ramener l'attention vers les essentiels principes qui, en éclairant les conditions de notre existence, jettent une direction assurée à notre vie individuelle et sociale ?

L'auteur s'adresse à des lecteurs instruits, aux hommes qui font ou ont fait des études littéraires, philosophiques ou scientifiques : il s'adresse aux ecclésiastiques, obligés, par le devoir de leur ministère, de connaître à fond l'état des esprits, et de se rendre un compte exact des grands courants de l'opinion contemporaine.

En écrivant un livre de petit format et de médiocre étendue sur tant et de si graves questions, il s'est proposé d'arrêter au passage les lecteurs effrayés par les gros volumes et les longues dissertations. Il a condensé, enchaîné en quelque sorte dans une forte et vivante synthèse, les vérités les plus nécessaires et la réfutation solide, quoique succincte, des erreurs actuelles les plus dangereuses.

Cet ouvrage paraît sous le patronage de Monseigneur Baudard, Recteur de l'Université catholique de Lille.

LECTURES PIEUSES POUR LE PROPRE DU TEMPS
TIRÉES DES ŒUVRES DE SAINT BERNARD, disposées par P. GOEDERT E. M. (In-32o, 1.00, Paris, P. LETHIELLEUX, 10 rue Cassette.)

Ce charmant petit volume nous donne les plus belles pages

de Saint-Bernard en de courtes et substantielles lectures pour tous les dimanches et fêtes de l'année. L'éloquence si persuasive et si pleine d'onction du grand Docteur, nous élève par la sublimité de ses pensées, en même temps qu'elle captive et entraîne notre volonté par la lumineuse doctrine qui déborde de ce cœur d'apôtre.

Qu'il est bon pour une âme pieuse de se retremper chaque semaine dans cette claire vision des choses d'en haut. Avec quelle netteté l'ardent réformateur précise et dévoile l'écueil caché sous nos pas, le piège tendu par notre infernal adversaire. Comme il sait trouver les accents les plus propres à toucher nos cœurs. Comme il illumine l'intelligence par cette radieuse exposition des charmes de la vertu, des éternelles récompenses promises à nos efforts.

Toutes ces Lectures habilement disposées pour nous faire entrer dans l'esprit de l'Eglise, en nous associant aux divers temps liturgiques, sont un trésor où la jeunesse chrétienne voudra puiser à pleines mains. Les personnes pieuses aimeront à y savourer les sages enseignements de l'illustre serviteur de Dieu. Les Membres du Clergé et des Communautés religieuses sauront trouver dans ces courtes leçons, le résumé de leurs obligations et, en répandant autour d'eux ce petit livre, ils exerceront facilement un salutaire apostolat, fécond en fruits de salut.

Ajoutons encore, ce qui ne nuit en rien, au contraire, que ce premier volume d'une nouvelle collection se présente sous un aspect coquet et séduisant, qui fait vivement désirer la suite de cette publication, d'autant plus que le second volume complètera très heureusement celui-ci, en nous donnant pour le Propre des Saints des Lectures puisées à la même source.

—

L'ORDRE SURNATUREL ET LE DEVOIR CHRÉTIEN
par le Rév. P. Th. Bourgeois, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.
(Un volume in-12, 3.50, Paris, P. LETHIELLEUX,
Editeur, 10 rue Cassette,)

Saint Pierre veut que tous les chrétiens soient prêts à rendre compte de l'espérance qui est en eux.

Il n'est pas moins désirable que tous les chrétiens soient à même de faire connaître les fondements sur lesquels repose la

pratique des devoirs qui leur sont demandés et qu'ils accomplissent. Ce sont ces fondements que rappelle le R. P. BOURGEOIS, dans son ouvrage "L'Ordre surnaturel et le Devoir chrétien." Il est difficile d'analyser en peu de mots les chapitres qui composent ce volume : il faut les lire tout entiers avec attention et respect.

En voyant passer sous ses yeux le développement de ces grandes vérités : — Notre vocation à la vie surnaturelle dans l'éternité, notre élévation dans le temps à cette vie surnaturelle par la grâce qui en est le germe, la Rédemption par Jésus-Christ, on comprend mieux qu'il est nécessaire de croire en la mission du Verbe fait chair, d'adhérer à sa parole, de se soumettre à sa loi, de s'unir à sa vie, répandue dans les sacrements sous la garde du prêtre catholique, de provoquer son intercession, d'espérer en la résurrection de nos corps par les vertus de la sienne.

Combien de nos contemporains qui se tiennent en dehors de cette grande société des âmes, dont la grâce est le lien et à laquelle ils appartiennent par leur baptême, deviendraient fidèles dans toute l'acception du mot, s'ils connaissaient mieux la doctrine de l'Ordre surnaturel. Elle est la raison d'être du devoir chrétien.

Calendrier

7	DIM.	r	VI apr. Pent. Précieux Sang de N. S. J. C., <i>Kyr. 2 cl.</i> II Vép., méu. du suiv., des SS. Cyrille et Methode (II Vép.) et du dim.
8	Lundi	†b	Sto Elizabeth, reine du Portugal, veuve.
9	Mardi	r	S. Zénon, et ses SS. Comp., martyrs.
10	Mercur.	†r	Les SS. Sept Frères, martyrs.
11	Jeucl.	b	S. Michel des Saints, confesseur (5.)
12	Vend.	b	S. Jean Gualbert, abbé.
13	Samd.	†r	S. Anaclct, pape et martyr.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Malo, le 7 ; à Sainte-Marguerite, le 9 ; à Saint-Nicolas, le 10 ; à Saint-Casimir, le 11 ; à Saint-Vallier, le 12 ; à Saint-Laurent, le 13.

Directeur, M. l'abbé D. Gosselin : Charlesbourg, Qué.